





MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

TERMES DE REFERENCES POUR :

DEVELOPPER UNE APPLICATION INFORMATIQUE SOUS LA FORME D'UN RECEPTABLE DE DONNEES ASSORTIE D'UN TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE LA TRANSPARENCE BUDGETAIRE AU BURKINA FASO

Septembre 2020

SOMMAIRE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
OBJECTIFS	5
RESULTATS ATTENDUS	5
METHODOLOGIE	
PROFIL DU CONSULTANT	6
DOSSIER DE CANDIDATURE	
MODE DE PAIEMENT	7
LIVRABLES	7
SOUMISSION ET DEPOTS DES OFFRES	7
DUREE DE L'ACTIVITE	7

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La bonne gouvernance en matière des finances publiques consiste en la réalisation des services publics par « des dépenses publiques accessibles, transparentes et responsables et qui financent les priorités gouvernementales, sans gaspillage ou corruption ». De ce fait, les politiques de gestion des finances publiques sont susceptibles d'affecter la mobilisation des ressources par la structure des dépenses budgétaires qui constitue un instrument privilégié de relance économique. Ce faisant, elles se concentrent sur les instances et les procédures qui doivent garantir la transparence, l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques, y compris l'utilisation de l'argent du contribuable.

Une politique budgétaire axée sur une gestion transparente est à la base de toutes prestations publiques visant à réduire la pauvreté dans un Etat désireux de se développer. Ainsi, la transparence des finances publiques de même que la participation de la population et de la société civile à l'établissement du budget de l'Etat témoignent du bon fonctionnement d'un système fondé sur l'obligation des autorités de rendre compte de leur action.

Par ailleurs, conformément à la Loi n°008-2013/AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Burkina Faso, l'obligation de rendre compte est un principe sur lequel les Organisations de la société civile (OSC) s'appuient pour assurer le rôle qui leur est dévolu. En effet, la redevabilité relève de la responsabilité des instances étatiques qui doivent rendre compte aux citoyens de leur gestion des affaires publiques. Cela fait appel au respect des critères de transparence non seulement au niveau des réalisations mais aussi au niveau des deniers publics. Inversement, c'est un principe qui implique aussi que le citoyen contrôle et évalue régulièrement la gestion des affaires publiques afin d'impulser cette volonté politique à travers une demande de redevabilité de la société civile.

Toutefois les acteurs ne pourront toutefois prendre pleinement part aux processus budgétaires que s'ils disposent d'informations complètes, compréhensibles et d'actualité sur les finances publiques. Ils jouent donc un rôle clé dans le contrôle démocratique de la planification des dépenses et de la gestion des finances par l'administration publique.

L'un des impacts recherchés dans la bonne gouvernance financière est le renforcement de la transparence et de la redevabilité dans les finances publiques afin de promouvoir la lutte contre la corruption et d'améliorer la participation politique de la population. A ce propos, le CIFOEB a élaboré un indice de transparence budgétaire qui permet d'évaluer le niveau de transparence des collectivités et de l'Etat.

Dans l'optique d'une démarche qualité et dans l'objectif de construire des critères et indicateurs aidant aux diagnostics de l'état de la gouvernance économique et financière, il apparaît important de concevoir des outils d'amélioration des pratiques et leur contrôle. En effet, pour être diffusé au public, un indicateur ou critère de qualité doit satisfaire un certain nombre de normes. Pour ce faire, il faut qu'il soit standardisé afin de favoriser la diffusion d'indicateurs de qualité qui repose sur des référentiels méthodologiques adaptées.

C'est pourquoi le Centre d'informations, de formation et d'études sur le budget (CIFOEB) avec l'appui du Programme Gouvernance Economique et Participation Citoyenne (PGEPC) réalise la présente activité : « Développer une application informatique sous la forme d'un réceptacle de données assortie d'un tableau de bord de suivi de la transparence budgétaire ». Cette activité permettra de disposer un outil efficace de suivi de la transparence au Burkina Faso par la diffusion des données tirées des rapports d'évaluation des organismes internationaux.

OBJECTIFS

L'objectif général est de développer un outil efficace de suivi de la transparence au Burkina Faso par la production et la diffusion de données sur la transparence via une application informatique.

De façon spécifique, il s'agira de :

- de développer, avec l'appui d'un consultant, un outil digital (application informatique/logiciel) sous la forme d'un réceptacle de données sur la transparence budgétaire assortie d'un tableau de bord de surveillance,
- paramétrer les critères et indicateurs déjà défini par le CIFOEB pour évaluer la transparence dans le logiciel ou l'application informatique afin de générer automatiquement les statistiques (scores par critères ou par domaine) et les graphiques ;
- valider et adopter l'outil digital proposé par le CIFOEB avec les acteurs de la chaine budgétaire;
- former les utilisateurs de la plateforme.

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette activité se présentent comme suit :

- un outil digital (application informatique/logiciel) sous la forme d'un réceptacle (tableau de bord) de données sur la transparence budgétaire est développé et fonctionnel,
- les critères et indicateurs déjà défini par le CIFOEB pour évaluer la transparence dans le logiciel ou l'application informatique sont paramétrés et les statistiques (scores par critères ou par domaine) et les graphiques sont générés automatiquement via l'application ou le logiciel;
- l'outil digital proposé par le CIFOEB est validé et adopté par les acteurs de la chaine budgétaire ;
- les utilisateurs de la plateforme sont formés

METHODOLOGIE

Comme démarche méthodologique, le CIFOEB s'attachera les services d'un consultant expert en informatique appliqué aux finances publiques pour la réalisation de cette activité. D'ailleurs, pour la conduite de cette activité, le consultant proposera une offre technique et financière. En outre, la méthodologie de la conduite de l'activité arrêtée par le consultant retenu sera affinée lors d'une rencontre de cadrage afin d'établir un plan de travail de commun accord.

Un atelier de validation sera organisé en vue de faire des observations et des amendements sur l'output attendu.

PROFIL DU CONSULTANT

L'étude sera conduite par un consultant expert en informatique appliqué aux finances publiques/développement de logiciel-application ayant au moins une expérience de 05 ans et une connaissance approfondie en conception de tableau de bord numérique de suivi.

Le consultant, expert devra:

- √ avoir une expérience pertinente d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des finances
 publiques;
- ✓ comprendre les règles d'allocation des ressources et des modalités de leur utilisation (rôle de l'information)
- ✓ disposer d'une expérience dans la conduite d'études similaires ;
- ✓ maitriser les dispositifs de suivi des finances publiques ;
- ✓ avoir 05 années d'expériences dans la conception de tableau de bord numérique, le développement de logiciel-application, la standardisation des indicateurs et critères
- ✓ connaître la législation et de la règlementation budgétaire en vigueur ;
- ✓ avoir une bonne capacité de synthèse et d'analyse ;
- √ être rigoureux et méthodique;
- ✓ connaître les normes et règle en matière de standardisation
- ✓ avoir une excellente maitrise des outils informatiques courants.

<u>NB</u>: chaque soumissionnaire devra fournir des preuves formelles (contrats et attestations de service fait) pour justifier les missions similaires déjà réalisées.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une lettre de soumission du consultant adressée à la directrice exécutive du CIFOEB;
- une offre technique décrivant la compréhension des TDR, la méthodologie et l'organisation du travail, un chronogramme précis.
- le CV du consultant :
- une offre financière détaillée intégrant tous les coûts de la prestation.

<u>N.B</u> : L'offre qui sera retenue est celle qui aura la meilleure note totale parmi celles qui auront une note technique supérieure à 45/70.

MODE DE PAIEMENT

Le consultant recevra une avance de 40% au démarrage, 40% au dépôt du rapport provisoire et le reste (20%) au dépôt du rapport final.

LIVRABLES

Le consultant devra fournir:

- ✓ Un rapport de démarrage avec les critères et indicateurs à standardiser;
- ✓ Tableau de bord ;
- ✓ Un rapport final;

SOUMISSION ET DEPOTS DES OFFRES

Le dossier de candidature comprenant l'offre technique et l'offre financière doit être mis dans une enveloppe comprenant la mention « développement d'une application informatique sous la forme d'un réceptacle de données assortie d'un tableau de bord de suivi de la transparence budgétaire au Burkina Faso » adressé à la Directrice Exécutive du CIFEOB.

Par ailleurs, les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat du CIFOEB sis à Wayalghin dans la cité SOGOGIB non loin de l'ENAREF Tel : (226) 72809233/78727761/25367944 au plus tard le 21 Septembre 2020 à 14 h 00.

L'ouverture des plis aura lieu le 21 Septembre 2020 en présence des soumissionnaires qui désirent y prendre part.

DUREE DE L'ACTIVITE

Le consultant dispose de 01 mois pour conduire cette activité.

Ouagadougou, le 11 septembre 2020

Le Directeur Exécutif

Youssouf OUATTARA